



Annick Le Loch

Députée du Finistère



LETTRE D'INFORMATION

Mai-Juin 2016

EN SEANCE...

Renforcer la transparence, lutter contre la corruption, moderniser la vie économique

Depuis 2012, le Gouvernement et la majorité parlementaire s'appliquent à mieux contrôler les dérives de la finance, à lutter contre l'optimisation fiscale et les paradis fiscaux. Avec le projet de loi « Sapin 2 » récemment adopté, nous ajoutons une nouvelle pierre à l'édifice de l'éthique en matière financière.

Pour plus de transparence, nous créons un vrai statut pour les lanceurs d'alerte, assurons un meilleur encadrement des lobbys, instaurons un reporting public par pays.

Pour plus de régulation, nous permettons aux actionnaires de donner leur avis sur la rémunération des dirigeants des grands groupes et renforçons les pouvoirs de l'Autorité des Marchés Financiers.

Pour mieux endiguer la corruption, nous mettons en place une Agence Française Anticorruption chargée d'élaborer une stratégie nationale de lutte contre la corruption et de développer la prévention. Nous facilitons également la poursuite des faits de corruption et rendons obligatoire le prononcé d'une peine d'inéligibilité à toute personne condamnée pour atteinte à la probité.

Enfin, nous permettons un financement plus diversifié de notre économie tout en assurant la protection des investisseurs.



Pour une Justice du XXI^{ème} siècle Pour une Justice plus efficace, plus accessible, plus indépendante

Notre ambition est de simplifier davantage les démarches des justiciables et d'améliorer le quotidien des juridictions.

A cette fin, nous avons adopté une série de mesures nouvelles : déploiement des Services d'accueil unique du justiciable dans tous les tribunaux, simplification de la procédure de divorce par consentement mutuel, accélération et renforcement de la répression des délits routiers, obligation d'engager une conciliation pour les petits litiges du quotidien, création d'un socle commun pour les actions de groupe,...

Nous avons également fait évoluer l'arsenal juridique pour asseoir l'exemplarité de la justice, ainsi que l'indépendance et l'impartialité des magistrats.



A LA TRIBUNE...

« La loi littoral protège nos côtes et notre environnement, la loi ALUR préserve nos terres agricoles et naturelles : nous y tenons beaucoup. Mais leur application combinée pose des problèmes aux maires en matière d'urbanisme, et pénalise certains propriétaires, dont les terrains sont déclassés. Face à la complexité et à l'instabilité de ce cadre juridique, il est indispensable, et même urgent, de procéder à une clarification.

Il s'agit notamment de définir la notion de « hameau », ces groupes d'habitations rurales qui caractérisent la Bretagne, et auxquels fait référence la loi littoral. Cette demande n'est pas nouvelle, Madame la ministre, mais jusqu'ici les réponses ministérielles ne nous ont pas donné les précisions souhaitées.

Que la commune littorale soit dotée de documents d'urbanisme récents ou non ne change rien au problème de la constructibilité des « dents creuses ». « La loi ALUR vise à densifier l'urbanisation ; or il n'est pas permis d'urbaniser, dans les communes littorales, les parcelles non construites entourées de parcelles bâties. Ne convient-il pas, compte tenu de cette situation, de mieux caractériser juridiquement les « dents creuses » ? Comment concevoir, en effet, un aménagement équilibré et harmonieux du territoire sans tenir compte de l'organisation historique locale du cadre bâti » ?

Séance des questions orales - 14 juin 2016

Extraits de la question à Madame la ministre du logement et de l'habitat durable

MES ACTIONS



- J'ai **saisi** le Gouvernement, notamment concernant :
 - les conditions d'exercice des activités physiques adaptées médicalement prescrites,
 - le projet de suppression du double registre d'Etat-Civil,
 - la prise en compte du bien être animal en fonction des catégories d'abattoirs,
 - la réglementation de la plaisance collaborative,
 - la reconnaissance et la prise en charge de la maladie de Tarlov,...
- J'ai **informé** ceux qui m'ont saisie, notamment sur :
 - la participation de la France au prochain sommet de l'OTAN,
 - les mesures visant à mieux reconnaître et prendre en charge la maladie de Lyme,...

RENCONTRES ET ECHANGES

J'ai **rencontré**, notamment :

- le Président de l'Observatoire des Prix et des Marges des Produits Alimentaires,
- **les membres de la commission aménagement du territoire - environnement du CESER Bretagne** qui ont souhaité m'auditionner sur l'avenir des centres-villes et centres-bourgs de Bretagne,
- **les élus de la circonscription** à l'occasion du Congrès des Maires de France,
- **la Ministre du logement et de l'habitat durable et son Cabinet**, concernant la problématique des « dents creuses » sur le littoral, dans le prolongement de ma question orale.

J'ai **organisé**, à l'Assemblée Nationale, une dégustation de langoustines en provenance des quais du Pays Bigouden. J'ai **participé** au groupe d'études sur les langues régionales, à une conférence organisée par France Filière Pêche, à la séance plénière de la CEPC, à la réunion du Conseil supérieur des gens de mer, aux auditions de la commission d'enquête parlementaire sur les conditions d'abattage des animaux de boucherie,...

J'ai **visité** l'école de gendarmerie de **Chateaulin**, l'abattoir de l'entreprise Hénaff à **Pouldreuzic**, l'abattoir intercommunal du Cap-Sizun à **Pont-Croix**, la maison de la sardine à **Douarnenez**, l'exposition « A table » au manoir de Kérazan à **Loctudy**, l'exposition de l'association déco-loisirs à **Tréguennec**, l'exposition « la flotte océanographique d'Ifremer » au musée maritime d'**Audierne**, ..

J'ai assisté aux assemblées générales de l'Association Kan Ar Mor à **Plouhinec**, du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, du service de remplacement en agriculture et de Partag'emploi,...

J'ai **tenu à être présente** au 30^{ème} anniversaire de l'association Amzer Vak à **Plonéour-Lanvern**, au rassemblement des Jeunes Sapeurs Pompiers à **Pont-L'Abbé**, à l'inauguration du festival « l'homme et la mer » au **Guilvinec**, au petit déjeuner bio à la ferme à **Tréogat**, à l'opération « ferme ouverte » à **Plonéour-Lanvern**,...



Remise officielle au Ministre de l'agriculture du rapport d'information sur l'avenir des filières d'élevage

ET BIENTÔT...



- Proposition de loi « liberté, indépendance, pluralisme des médias »
- Proposition de loi « régulation du secteur du transport public de personnes »



CONTACT : Résidence Pierre Pichavant
12 rue du Prat - 29120 PONT-L'ABBE

Tél. : 02 98 82 31 68 / Fax : 02 98 87 31 08

annick.leloch.deputee@orange.fr / annickleloch.com

Sur Twitter : @annick_leloch

MES COLLABORATEURS

En circonscription : Guénaëlle MARC / Anna FILY

Anne LOZACHMEUR

A l'Assemblée Nationale : Valentin MARTINEZ